



Conseil municipal

Législature 2020-2025
Délibération **D 91-2022 P**
Séance du 13 décembre 2022

PROJET DE DELIBERATION

relatif au crédit d'engagement cadre complémentaire de 400 000 F pour les aides financières énergies octroyées par la Commune de Plan-les-Ouates pour la législature 2020-2025

Vu le règlement relatif à l'octroi d'une aide financière pour le développement des énergies renouvelables, les économies d'énergie et l'encouragement à la mobilité douce de la Commune de Plan-les-Ouates, LC 33 961,

vu les résultats significatifs démontrés par cette démarche de subventionnement,

vu le crédit d'engagement cadre initial de 400 000 F voté par le Conseil municipal en date du 22 juin 2021 au moyen de la délibération D 45-2021,

vu l'utilisation quasi complète du montant du crédit initial au cours des premières années suites aux nombreuses demandes de subvention déjà octroyées par la Commune de Plan-les-Ouates,

vu le solde disponible du crédit cadre initial pour les aides financières énergies qui sera insuffisant pour répondre aux futures demandes de subvention d'ici la fin de la législature en 2025,

vu l'exposé des motifs EM 91-2022, de décembre 2022, comprenant l'ensemble des éléments techniques et financiers relatifs à cette opération,

conformément à l'article 30, alinéa 1, lettres e de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

sur proposition du Conseil administratif,

le Conseil municipal

DECIDE

par x oui, x non et x abstention

1. D'accepter le crédit d'engagement cadre complémentaire pour les aides financières énergies octroyées par la Commune de Plan-les-Ouates pour la législature 2020-2025.
2. D'ouvrir à cet effet au Conseil administratif un crédit d'engagement cadre complémentaire de 400 000 F, destiné au programme des subventions énergétiques mis en place par la Commune de Plan-les-Ouates pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2025.
3. De conditionner le versement des subventions d'investissement aux modalités du règlement LC 33 961.

4. De comptabiliser les subventions liées au crédit d'engagement mentionné sous point 2 dans le compte des investissements, puis de les porter à l'actif du bilan dans le patrimoine administratif.
5. D'amortir la dépense énoncée au point 2 selon les mêmes modalités définies pour le crédit d'engagement cadre voté le 22 juin 2021.

SCA/NF/VLM/bg #132'723 - SF/PL – Décembre 2022



Commune de Plan-les-Ouates

EXPOSE DES MOTIFS N° 91-2022

▪ **Message aux membres du Conseil municipal** ▪

OBJET :

**Crédit d'engagement cadre complémentaire
pour les aides financières énergies octroyées
par la Commune de Plan-les-Ouates
pour la législature 2020-2025**

400 000 F

Plan-les-Ouates – Décembre 2022

Crédit d'engagement cadre complémentaire pour les aides financières énergies octroyées par la Commune de Plan-les-Ouates pour la législature 2020-2025

EXPLICATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. Historique de la politique d'aides financières de la Commune

Le règlement LC 33'961 des aides financières pour le développement des énergies renouvelables, les économies d'énergie et l'encouragement à la mobilité douce a été adopté en février 2013.

Les premières aides financières « énergies » ont été octroyées par la Commune dès 2014. Par la suite, le nombre de demandes n'a fait qu'augmenter, grâce à l'information communiquée sur notre site Internet et notre magazine Ouverture sur l'octroi de ces aides financières communales aux habitants, permettant la mise en valeur de celles-ci auprès des propriétaires et des entreprises spécialisées.

Fort du constat que l'installation de panneaux solaires sur Plan-les-Ouates avait augmenté significativement après la mise en place de nos aides financières et que le système de subvention était donc bénéfique, le Conseil municipal a approuvé la D 45-2021 le 22 juin 2021 pour continuer à soutenir la transition énergétique de nos administrés. Cette délibération prévoyait une enveloppe de 400'000 F pour la législature 2020-2025 ; ce crédit cadre ayant notamment pour but de faciliter la gestion budgétaire des subventions (les versements se font entre 10 à 18 mois après la demande).

La délibération proposée ici est un complément financier au crédit cadre initial (D 45-2021) qui permettra de pouvoir répondre favorablement aux futures demandes de subvention octroyées par la Commune d'ici la fin de la législature (2025) permettant ainsi aux habitants de la Commune de s'engager dans la transition énergétique.

2. Situation actuelle

Au vu de la prise de conscience collective sur le sujet de la transition énergétique et du contexte géopolitique actuel, les demandes de subventions ont très largement augmenté par rapport aux années précédentes.

- En 2020, nous avons eu 22 demandes pour un montant engagé de 51'683 CHF
- En 2021, nous avons eu 53 demandes pour un montant engagé de 121'955.10 CHF
- En novembre 2022, nous en sommes à 71 demandes pour un montant engagé de 159'543.05 CHF

Répartition des demandes depuis début 2022 :

- Réparation d'appareils : 9 demandes pour 803.05 CHF
- Cellules photovoltaïques : 39 demandes pour 118'178 CHF
- Pompes à chaleur : 23 demandes pour 40'562 CHF

Si l'on projette ce montant sur l'année entière, nous devrions avoisiner les 200'000 CHF demandés pour 2022.

Sur les 400'000 CHF d'un budget censé courir jusqu'à fin 2025, le bilan au 24 octobre 2022 est le suivant :

- Montant déjà dépensé : 118'997.65 CHF
- Montant engagé à ce jour : 216'345.50 CHF
- Montant du budget prévisionnel disponible jusqu'à fin 2025 : 64'656.85 CHF

La décision de libérer davantage de subventions en 2021 et en 2022 a été prise avec le Conseil administratif afin de permettre une accélération de la transition énergétique à juste titre. Le résultat est plutôt positif puisque la Commune de Plan-les-Ouates est actuellement l'une des communes genevoises les mieux classées au niveau des installations photovoltaïque mise en place au regard de la surface de son territoire.

3. Calcul du montant du crédit d'engagement

Pour pouvoir continuer à accompagner nos habitants dans leur transition énergétique, nous souhaitons proposer un budget complémentaire venant s'ajouter au crédit cadre initial de 400'000 CHF accepté par le Conseil municipal en 2021.

Si l'on prend, comme première hypothèse, que les demandes futures vont se stabiliser à environ 200'000 CHF/an (malgré la crise énergétique, le contexte économique devrait limiter les investissements) et si l'on prend, comme deuxième hypothèse, qu'environ 18% des demandes ne seront pas finalisées (projets pas réalisés, problèmes de livraison, problèmes de main d'œuvre, etc.), nous arrivons à un budget total de 800'000 CHF sur 5 ans. De ce fait, le budget supplémentaire que nous souhaitons proposer s'élève à **400'000 CHF**.

Voir le justificatif ci-dessous :

Année	demandés [CHF]	Prévision [CHF]	Total [CHF]
2020	50'000		50'000
2021	125'000		175'000
2022	150'000	50'000	375'000
2023		200'000	575'000
2024		200'000	775'000
2025		200'000	975'000

18% des demandes non finalisées **-175'000**

Budget total législature **800'000**

Budget supplémentaire 400'000

De ce fait, nous proposons une répartition du budget pour la période 2023 à 2025 de la manière suivante :

Répartition des budgets		TOTAL TTC
<i>Subventions 2021</i>	<i>Budget D 45-2021</i>	
<i>Subventions 2022</i>	<i>Budget D 45-2021</i>	
<i>Subventions 2023</i>	<i>estimation</i>	134 000.00 F
<i>Subventions 2024</i>	<i>estimation</i>	133 000.00 F
<i>Subventions 2025</i>	<i>estimation</i>	133 000.00 F
<i>Subventions 2026</i>	<i>Sera introduite dans un nouveau crédit cadre de la prochaine législature</i>	-
Total du crédit cadre TTC		400 000.00 F

Le budget de la D 45-2021 et celui de cette demande complémentaire seront distribués sous la forme d'un budget unique de 800 000 F au total pour la législature 2020-2025 jusqu'à son épuisement.

4. Conclusion

Le Conseil administratif a prévu, avec votre accord et collaboration, de mettre en œuvre ce projet et vous recommande de voter ce crédit d'engagement cadre complémentaire de 400 000 F TTC pour les aides financières énergies octroyées par la Commune de Plan-les-Ouates pour la législature 2020-2025.

Le Conseil administratif

SCA/NF/VLM/bg#132'723

**Crédit d'engagement cadre
complémentaire pour les
aides financières énergies
pour la législature 2020-2025**

Annexe 1

Estimation des coûts

SCA/décembre 2022



Commune de Plan-les-Ouates

**Crédit d'engagement cadre complémentaire pour les aides financières
énergies octroyées par la Commune de Plan-les-Ouates pour
la législature 2020-2025**

CREDIT D' ENGAGEMENT

A. Subvention par année

Subvention 2021	<i>D 45-2021</i>	
Subvention 2022	<i>D 45-2021</i>	
Subvention 2023		133 340,00 F
Subvention 2024		133 330,00 F
Subvention 2025		133 330,00 F

Total subvention TTC **400 000,00 F**

TOTAL DU CREDIT D'ENGAGEMENT

400 000,00

**Crédit d'engagement cadre
complémentaire pour les
aides financières énergies
pour la législature 2020-2025**

Annexe 2

**Financement et coûts induits
Investissement**

SCA/décembre 2022

Financement

Crédit d'engagement cadre complémentaire pour les aides financières énergies octroyées par la Commune de Plan-les-Ouates pour la législature 2020-2025

1	Crédit brut	400 000,00
---	-------------	------------

2 Recettes

2,1	Subventions cantonales	-
2,2	Participation des routes cantonales	-
2,3	Taxe d'équipement	-
2,4	Taxe d'écoulement	-
2,5	Sport-Toto	-
2,6	Subventions fédérales	-
2,7	Divers	-

	Crédit net	400 000,00
--	------------	------------

3 Commentaires

Evaluation des coûts induits

**Crédit d'engagement cadre complémentaire pour les aides financières énergies octroyées
par la Commune de Plan-les-Ouates pour
la législature 2020-2025**

1	Revenus annuels	0,00
----------	------------------------	-------------

	Total des revenus annuels	-
--	----------------------------------	----------

2	Charges annuelles pour la première année	Durée	Montant	Taux	
	2,1 Charges financières		400 000,00	2,00%	8 000,00
	2,2 Amortissements	5	400 000,00	20,00%	80 000,00
	2,3 Charges de personnel				-
	2,4 Energie				-
	2,5 Matériel et fournitures				-
	2,6 Maintenance par des tiers				-
	2,7 Prestations de tiers				-
	2,8 Divers, subvention complémentaire				-
	Total des charges pour la première année				88 000,00

3	Coûts induits pour la première année	88 000,00
----------	---------------------------------------------	------------------

Investissement

Crédit d'engagement cadre complémentaire pour les aides financières énergies octroyées par la Commune de Plan-les-Ouates pour la législature 2020-2025

PREVISION	Plan annuel des investissements	demande complémentaire non prévue au plan annuel des investissements					
	Crédit global						
	Répartition selon plan des investissements	2021	2022	2023	2024	2025	Total
	Dépenses brutes prévues						0,00
	Recettes estimées						0,00
	Total dépenses nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

PREVISIBLE	Montant des subventions						
	Crédit pour la réalisation	400 000,00					
	Répartition selon année	2021	2022	2023	2024	2025	Total
	Dépenses brutes prévues			133 340,00	133 330,00	133 330,00	400 000,00
	Recettes estimées						0,00
	Total dépenses nettes	0,00	0,00	133 340,00	133 330,00	133 330,00	400 000,00

**Crédit d'engagement cadre
complémentaire pour les
aides financières énergies
pour la législature 2020-2025**

Annexe 3

Documents techniques

pas de document

SCA/décembre 2022